

LES VŒUX « PÉDAGOGIQUES » D'AMÉLIE VERDIER

La vidéo que vous pouvez ne pas regarder

Mme Amélie Verdier, notre directrice générale, s'est prêtée au jeu des bons vœux de début d'année, accompagnée de quelques collègues lui servant de faire-valoir. Un exercice fastidieux à voir et à écouter sur Ulysse (le cours Florent est trop cher pour la DGFIP !). De ce fait, la CGT s'y est collée pour vous. Y a pas de quoi !

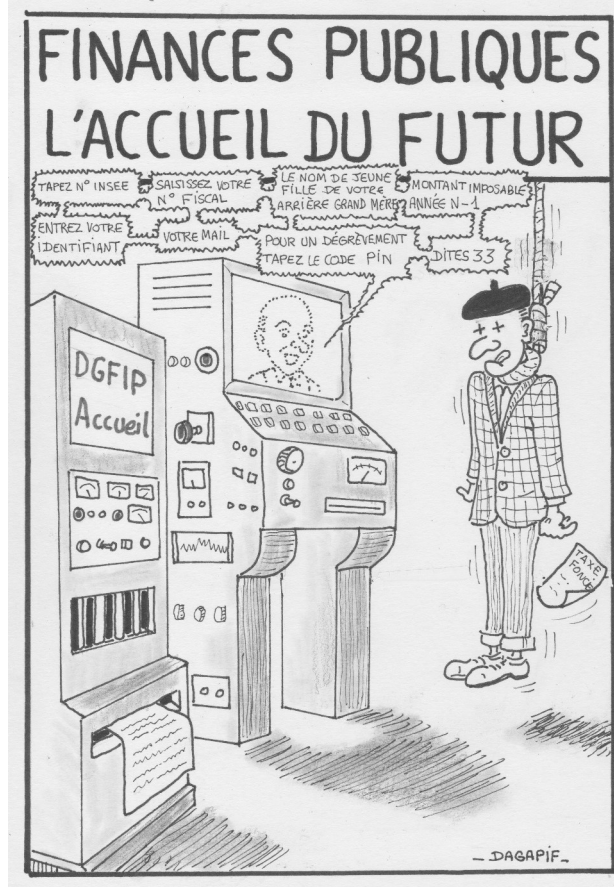


Amélie Verdier analysant les suicides à la DGFIP

Mme Verdier nous remercie pour le travail accompli. Les résultats sont très bons d'après elle. **Mais de quels résultats parle-t-elle ? Du contrôle fiscal qui stagne, faute de moyens, laissant s'échapper du pays les milliards par dizaines ? Du foncier qui croule sous le contentieux, après les ratés du tout numérique, dont GMBI ? De la gestion des collectivités locales alors que 90 % des factures ne sont pas contrôlées et les recettes de la taxe d'urbanisme ne sont toujours pas gérées ? Peut-être de l'impôt des particuliers, qui a vu ses effectifs fondre au soleil au profit des plateformes de contact qui, réclamant un appui, débordent... sur les SIP ? Ou encore de l'impôt des professionnels où les personnels courent désespérément après les changements de pratique comme les changements de loi ? Nous pourrions continuer la litanie, dans la même veine, sur toutes les autres missions.**

Mais non, rien de tout cela. Mme Verdier est contente des résultats de l'accueil dans son ensemble, alors qu'elle souligne : depuis des années, bien des usagers ont du mal à joindre l'administration par téléphone (!?!) mais cela s'arrange. Notre directrice a des plaisirs simples. Elle se permet même une petite félicitation particulière pour la **mission amende**, bien présente sur Toulouse, qui, tout en étant offensive, fait preuve de : pédagogie... Les collègues apprécieront, eux qui, par manque de bras, voient s'entasser les courriels, les courriers et les appels manqués. Nous serons très attentifs à l'ouverture de l'accueil physique à la cité Lemareshuier où les dons de pédagogie des agents ne seront pas de trop.

En 2026, la grande affaire sera la **facturation électronique** qui va concerner plus de 10 millions d'assujettis. Balayons les appréhensions des entreprises et des agents de la DGFIP face à ce bouleversement du mode de gestion, la méthode Coué est la meilleure des solutions : « Tout le monde est derrière cet objectif ». Les entreprises devront obligatoirement, dès septembre, être capables d'émettre l'ensemble de leur facturation par cette voie électronique et être en capacité de recevoir ces mêmes factures électroniques, qu'il s'agisse d'un autoentrepreneur ou d'une entreprise du CAC40 ! Il est donc urgent de les enjoindre à choisir une plateforme agréée. Et tant pis si les SIE sont exsangues de leurs effectifs. Les agents trouveront bien un moment pour leur présenter ce nouveau mode de gestion dont la pierre angulaire est la plateforme (privée bien sûr) puisque la privatisation des missions de service public est prônée par les gouvernements libéraux aux affaires ces dernières années. La facturation électronique : première étape de la gestion des recettes de l'État par des intérêts privés ?



L'IA « à la DGFIP, ça fait plus de 10 ans que c'est en place.

Donc ça ne doit pas nous inquiéter... », d'ailleurs on l'utilise déjà dans les centres de contacts et cela va être développé sur le site [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). L'année prochaine une IA, made in DGFIP, devrait être déployée comme outil

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, 15 place Occitane 31000 Toulouse

<https://31.cgtfinancespubliques.fr/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

Suivez-nous sur Facebook et Instagram : [@cgtfinancespubliques31](https://www.facebook.com/cgtfinancespubliques31), Twitter [@CGTfip31](https://twitter.com/CGTfip31)

de résumé et de recherche juridique. Pour Mme Verdier, conclusion identique que pour la facturation électronique : « Ça suscite des appréhensions mais il ne faut pas en avoir peur... ». Elle n'a pas ajouté qu'au moment où les **PCE disparaissaient**, la programmation des vérifications était de plus en plus dépendante de l'IA, que le **plan cadastral**, orphelin des géomètres, se transformait en produit « high-tech » (avec des erreurs « high-tech » aussi), ou encore que la mécanisation des tâches dans toutes nos missions nous faisaient craindre notre remplacement par des lignes de codes... non ! Tout cela, elle ne l'a pas dit.

Toujours dans ces vœux, le candide de service a demandé à madame la directrice **comment recréer du lien et de la cohésion dans nos équipes**. Elle lui a alors répondu : « en étoffant nos équipes, en formant correctement tout le monde, en écoutant et en utilisant l'expérience et l'expertise des collègues travaillant sur le terrain pour améliorer les processus de travail, sans oublier de revaloriser le point d'indice injustement gelé... » Ah non ! Pardon ! Après réécoute, elle n'a pas vraiment dit cela. En fait, c'est comme si elle découvrait la question soufflée par son service de communication et il nous semble qu'elle a buggé. Pardon, elle s'est mise à penser tout haut et s'est interrogée sur le sens du travail, jugez vous-même dans le texte : « **en se demandant comment, en fait, on est content de venir au travail le matin, ou d'allumer son ordinateur quand on est en télétravail... qu'on échange et qu'on définisse bien les valeurs de la direction générale des Finances publiques. Je me lance, mais ça ne veut pas dire que ce sera les bonnes à la fin. Nous pensons qu'il faut rappeler qu'on a des attentes en matière d'exigence, de rigueur, mais j'aime bien qu'exigence rime avec bienveillance... De temps en temps, on pourrait mettre peut-être un peu plus d'humanité, tout simplement, dans les rapports entre les collègues, pas toujours aller plus vite...** ». Si, si, c'est bien le texte est sur Ulysse...



En tant qu'ancienne directrice de l'ARS, Mme Verdier estime être particulièrement sensible à l'**inclusion des personnes handicapées**, usagers ou personnels. Nous ne pouvons que l'encourager dans ce sens. Elle a une réflexion intéressante sur les handicaps invisibles qu'il faut, aussi, prendre en compte. Nous ne pouvons que l'encourager. Mais il faudrait qu'elle se souvienne que de nombreux collègues ont, par exemple, des problèmes auditifs ou visuels et qu'ils doivent, tout de même, travailler dans des espaces (« open space ») où l'acoustique et la luminosité sont rarement adéquates et que les préconisations des agents de prévention et des élus des personnels sont ignorées, malgré les nombreuses heures passées en formations spécialisées.

En plus de ces objectifs précités, la directrice souhaite que **la place des chèques dans les paiements s'amenuise**, qu'on envoie l'utilisateur vers les plateformes de paiement dématérialisé. Nous lui rappelons que d'après le défenseur des droits, près de 20 % de la population souffre d'illectronisme, le chèque demeurera donc, encore longtemps, un moyen de paiement.

Mme Verdier a, enfin, évoqué le rôle de **conseil** de ceux qui sont aux côtés des **collectivités** en cette année d'élections municipales. Qu'elle soit certaine que les collègues des anciennes trésoreries n'ont pas oublié le massacre du NRP, ce démantèlement du service public de proximité, et les collectivités mesurent chaque jour l'importance du travail des agents de notre administration.

À notre tour de souhaiter nos bons vœux à Mme Verdier. Nous ne sommes pas très exigeants.

Nous, agent·es de la DGFIP, souhaitons une année 2026 libérés des fauteurs de guerre, une année sans suppressions d'emplois et même mieux, avec de nombreux nouveaux et nouvelles collègues pour nous aider à remplir nos missions de service public, une augmentation conséquente de la valeur du point d'indice pour nos étrennes et la santé !